



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

création

Question au Gouvernement n° 746

Texte de la question

FEMMES CRÉATRICES D'ENTREPRISES

M. le président. La parole est à Mme Edith Gueugneau, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Edith Gueugneau. Ma question s'adresse à Mme la ministre des droits des femmes.

Plusieurs députés du groupe UMP. Allô ! Allô !

Mme Edith Gueugneau. Madame la ministre, vous participiez ce matin à une conférence sur les enjeux de l'accès des femmes aux comités exécutifs et aux comités de direction des entreprises. Le "plafond de verre", comme on l'appelle, recouvre une réalité multiple : celle de l'imaginaire collectif, des préconçus des métiers, mais aussi la question de l'accompagnement et du financement. Briser ce plafond de verre constitue un enjeu fort, et ce à plusieurs titres.

Il s'agit tout d'abord d'une question de droit et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et les chiffres à ce propos nous font dresser de tristes constats : alors que la France est un des pays européens où les femmes travaillent le plus, moins de 3 % des Françaises de 18 à 64 ans ont créé une entreprise ou étaient propriétaires d'une entreprise, contre 5 % en Allemagne et plus de 10 % aux États-Unis.

Il s'agit également d'un enjeu stratégique pour les entreprises, car soutenir l'entrepreneuriat féminin, c'est bien soutenir la croissance économique. Évidemment, un tel engagement participe du vivre-ensemble, qui s'adoucira de la fin des représentations sexuées des formations et des métiers.

En matière d'égalité entre les femmes et les hommes, tous les combats doivent s'engager, et c'est la société entière qui en récoltera les bénéfices.

Ma question porte sur le volet de l'entrepreneuriat féminin, que le Président de la République a mis à l'honneur lors de la journée de la femme, le 8 mars dernier. Vous évoquiez, madame la ministre, lors de votre déplacement au Génomex d'Évry, la mise en place d'un plan de développement de l'entrepreneuriat féminin. J'ai rencontré cette fin de semaine des femmes de ma circonscription du Charolais-Brionnais, chefs d'entreprise ou dirigeantes, qui m'ont témoigné leur attachement à toute volonté politique permettant aux femmes qualifiées et compétentes de suivre le parcours qu'elles méritent en féminisant les postes de direction. Aussi, je souhaite connaître, madame la ministre, les mesures de ce plan de développement et le calendrier de sa mise oeuvre. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement*. Madame la députée, les inégalités entre les hommes et les femmes, qu'il s'agisse du taux d'emploi, de l'accès aux responsabilités...

M. Franck Gilard. Mme Thatcher !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. ...ou encore de la création d'entreprises, sont autant de pertes de chance individuelles pour les femmes concernées, mais aussi des pertes de chance pour la société tout entière, qui en est privée de leurs talents et de leur créativité. C'est pourquoi j'ai pris à bras-le-corps ces sujets. Tout d'abord, s'agissant de la question de l'accès aux responsabilités des femmes, ce matin même, vous l'avez évoqué, je signalais une convention avec seize des plus grandes entreprises de notre pays pour qu'elles s'engagent sur des objectifs chiffrés de féminisation de leurs comités directeurs. Le Gouvernement poursuivra cette dynamique positive en rendant désormais publics les résultats en la matière, c'est-à-dire la féminisation

des postes de direction de toutes les plus grandes entreprises, celles du SBF 120 en l'occurrence.

Nous veillerons aussi à aller plus loin, notamment pour que les conseils d'administration puissent trouver suffisamment de femmes pour atteindre les 40 % réclamés par la loi, par exemple en stimulant des candidatures parmi les femmes chefs d'entreprise, en particulier de PME.

J'en viens à l'autre sujet qui nous intéresse : la création d'entreprises. Là encore, un plan a été préparé, il sera annoncé au mois de mai prochain. Il comportera trois volets : la sensibilisation et l'orientation des jeunes filles vers la création d'entreprises, avec notamment une semaine annuelle qui y sera consacrée et des femmes chefs d'entreprise qui viendront témoigner ; un meilleur accompagnement des créatrices grâce à des services simplifiés et à un premier accueil qui répondra à leurs contraintes spécifiques ; et puis nous améliorerons le financement, nerf de la guerre, à travers les interventions de la Banque publique d'investissement, la Caisse des dépôts et consignations, et le montant du Fonds de garantie à l'initiative des femmes augmentera de 20 % cette année.

Voilà ce qu'il en est, madame la députée. J'espère avoir répondu à votre question. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Edith Gueugneau](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 746

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 avril 2013](#)